



**ANIP**

AGENCE NATIONALE  
D'IDENTIFICATION DES  
PERSONNES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



Palais de la Marina  
01BP2028  
Cotonou-Bénin

N° 459 /PR/ANIP/DAF/SRH/SA

Cotonou, le 04 avril 2023

## COMMUNIQUE

L'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) porte à la connaissance de ses usagers qu'à partir **du mardi 11 avril 2023**, les demandes et les retraits de carte nationale d'identité biométrique **ne se feront plus au siège de l'ANIP à Cadjèhoun**.

**Dorénavant, les demandes et les retraits de carte nationale d'identité biométrique se feront à la Préfecture de Cotonou.**

Par ailleurs, les usagers peuvent toujours procéder à la demande ou au retrait de carte nationale d'identité biométrique au niveau des Unités Communales pour l'Identification des Personnes (UCIP) dans les mairies ainsi que dans les arrondissements de Cotonou, Abomey-Calavi, Porto-Novo et Parakou.



**Pascal NYAMULINDA**

Directeur Général